



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 10 mars 2026

A l'issue de la lecture des déclarations liminaires, le Président est revenu sur quelques points d'actualité. Il a évoqué HELIOS, FICOBA et les indemnités ACF indues réclamées à environ 1 500 collègues en France.

Sur HELIOS, il a rappelé qu'il s'agissait d'une défaillance technique. HELIOS a repris progressivement à partir du 13 février. En local, le préfet est intervenu, et une communication a été effectuée auprès de l'Association des Maires de France. La paye de février des agents a néanmoins pu être assurée. Suite au surcroît de travail, les écrêtements horaires des agents ont été réintégrés et il n'est pas exclu qu'il en soit de même en mars. Le Président a remercié les collègues des SGC et les équipes de la direction concernées, pour leur disponibilité. Des heures supplémentaires rémunérées sont également envisagées.

Sur le piratage de FICOBA, les consultations portent sur environ 1% du fichier. LA DGFIP a alerté les établissements bancaires, et les usagers dont les comptes avaient été consultés.

Sur l'ACF garanti et la récupération des indus. Le Président a rappelé que cette indemnité avait été mise en place en 2014. Une opération de contrôle interne récente a conduit à engager les démarches de récupération. Pour la Sarthe, 8 collègues sont concernés, dont 1 retraité. Le montant dû par ce dernier s'élève à 15 €. Pour les actifs, les montants exigés s'élèvent de 42 à 1 250 €.

Sur le sujet de la DRFIP d'Ile-de-France, le Président n'a pas souhaité réagir.

Nous avons rebondi sur HELIOS en indiquant notre surprise face à l'absence de composant immédiatement disponibles pour dépanner le serveur. Sur FICOBA, nous avons signifié notre consternation face à de telles failles de sécurité. Elles sont d'autant plus surprenantes quand on connaît les exigences qui sont demandées aux agents dans le cadre de leur fonction, en matière de déontologie.

Sur l'ACF, nous avons demandé à ce que la direction locale accompagne au mieux les agents concernés, en leur offrant les meilleures conditions d'étalement. Le service RH a déjà pris des dispositions en ce sens.

- **Approbation du PV du CSAL du 25 novembre 2025 (pour avis).**
Le PV a été approuvé.

- **Bilan de la campagne des avis 2025 (pour information).**

La campagne s'est déroulée de fin juillet à décembre. Nous avons réagi sur le taux individualisé (la mesure Rixain) qui a généré un surcroît de réception. Même si les difficultés ont été moindres que l'année précédente, GMBI a de nouveau induit un surcroît de flux.

Sur le paiement, nous avons fait le constat que, malgré les incitations mises en place, beaucoup de chèques sont toujours envoyés.

L'accueil physique ne s'est pas non plus déroulé sans anicroches, en particulier pour ce qui concerne le recouvrement. L'attente au guichet génère de l'énervernement et du stress.

Sur l'accueil téléphonique, le renfort au centre de contact devenu pérenne pèse lourdement sur l'activité des SIP.

Sur l'accueil dans les France Services, comme pour l'accueil sur rendez-vous dans nos locaux, nous avons fait remarquer que la durée des rendez-vous limitée à 20 mn, nous semblait trop juste.

Le Président a réagi sur la mesure Rixain. Il n'a pas l'impression que cette mesure ait eu un impact particulier pendant la campagne. Nous avons répondu que les interrogations étaient surtout venues à la sortie des avis. Sur les SIP sollicités de plus en plus fréquemment en renfort pour le centre de contact, le Président a bien relevé le caractère irritant de cette situation.

La présence d'un vigile, particulièrement utile et appréciée, sera reconduite pour 2026, et ce dès le début de la campagne.

- **Budget de la DDFIP : bilan 2025 et prévisions 2026 (pour information).**

En préambule, le directeur a indiqué que le budget de la DDFIP diminuait d'année en année. Le poste affranchissement connaît une baisse spectaculaire (- 88 000 € par rapport à 2024). Cette baisse est due essentiellement à l'arrêt progressif des frais d'affranchissement des collectivités locales (-55 000 €). Cette baisse doit se poursuivre cette année dans le cadre du dispositif d'optimisation des dépenses et des achats (DODA). La seconde baisse ciblée dans le cadre du DODA concerne les frais de déplacement !!!

Nous avons appris que la DDFIP allait engager une opération d'envergure : la rénovation de l'accueil du CDFP De Gaulle, dans le but d'intégrer le SGC du Mans, et sa « grosse caisse ». Une enveloppe spéciale de 430 000 € a été mise à disposition par la Direction Générale.

A l'examen du détail des lignes de dépenses, nous avons évoqué le coût prohibitif de certaines dépenses, en particulier les remplacements de ballons d'eau chaude, qui sont facturés à un coût largement supérieur à ce qu'ils pourraient l'être pour un particulier.

Nous avons aussi interrogé l'administration sur les 112 000 € non consommés à l'issue de l'exercice 2025. Peut-être que ces crédits pourraient venir compléter utilement le budget du CDAS, pour financer, par exemple, les consultations psychologue... ?

Nous avons de nouveau alerté sur la baisse du coût de l'affranchissement qui a ciblé, et va continuer de cibler les recommandés, et qui à notre sens fragilise les procédures de contrôle.

En réponse, le directeur a évoqué le coût des prestations qui relevaient du cadre des marchés publics. La DDFIP est obligée de s'y conformer.

Le coût de la prestation d'entretien des pics à pigeon de la DDFIP a fait l'objet de débats. Cette prestation facturée 12 186 € a nécessité l'emploi d'un camion nacelle sur plusieurs jours, ce qui explique le coût.

Sur le budget rendu, il s'agit d'un problème de fin de gestion. Les règles sont extrêmement contraignantes tant pour l'administration que pour les entreprises.

Sur le calendrier des travaux de l'accueil du CDFP De Gaulle, ceux-ci ne débiteront probablement pas avant la fin de l'année. Sur les frais de déplacement, le Président n'a pas en tête à ce jour un changement de doctrine sur les pratiques quotidiennes. Les 112 000 € rendus en 2025 peuvent dans un premier temps constituer une marge de manœuvre pour 2026. Il a annoncé également que le budget convivialité allait être reconduit en 2026, et même augmenté !!!

- **Création d'un centre de contact des professionnels au Mans (pour information).**

Ce service va être mis en place dans les locaux du CDFP de la rue Pasteur au 1^{er} septembre 2026. Il accueillera 40 agents : 2 A+, 4 A, 32 B et 2C. Nous avons déploré la perte de compétence territoriale des SIE, dont une partie des missions va être transférée au nouveau centre de contact.

Sur le recrutement, le Président a indiqué qu'il était en cours pour les A+. La fiche de poste du responsable (un IP) est déjà publiée. Celle de l'adjoint (un IDIV) sera publiée après le recrutement du responsable principal.

Pour ce qui concerne les inspecteurs, les entretiens sont déjà terminés.

Sur les tâches qui seront dévolues aux 2 agents C, celles-ci sont arrêtées, mais peuvent néanmoins être évolutives. Parmi les 32 B, 9 seront des stagiaires qui arriveront dans le département au sein du SIE le 14 avril.

- **Questions diverses.**

Le Président nous a informé que la nouvelle directrice adjointe arriverait le 31 mars.

Nous avons évoqué le PCE, et les attentes des collègues qui souhaitent recevoir rapidement la notification leur assurant de leur prochaine affectation. Un courrier formel devrait leur être adressé prochainement.

Dans l'optique de la prochaine campagne IR qui débute dans quelques semaines, nous avons souhaité alerter sur les difficultés du SIP du Mans. Les départs à la retraite, les arrêts maladie, les plannings surchargés risquent de compliquer la bonne marche et la sérénité du service.

Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local (CSAL) du 10 mars 2026

Monsieur le Président,

Nous n'avons pas encore été présentés. Je m'appelle Jaouen-Pol avec un « o » (JP pour les amis). Ce n'est pas mon prénom d'origine, mais comme j'ai séjourné longtemps à Rennes, et que le cadre m'a plu, je me suis vite bretonnisé.

J'ai débuté tranquillement ma carrière au ministère de l'Intérieur à la direction générale des collectivités locales, avant d'intégrer la direction du Budget. J'ai ensuite fait un petit tour au ministère de la Défense comme directeur des affaires financières. Mais, à mes yeux rien n'égale la DGFIP. Je suis donc revenu comme directeur départemental des finances publiques en Moselle. C'était la période de la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité. Vous savez, cette vaste fumisterie qui a fait croire à la population qu'il y aurait plus de service public, plus proche de chez eux, tandis qu'on supprimait à tout-va les sites, les structures et les agents qui avaient fait leur preuve. J'ai dû être bon, car c'est à cette époque que j'ai eu ma « promo » comme Directeur Régional en Bretagne ! 1 500 agents sous ma coupe.

Mais, j'en voulais encore plus. J'ai donc été volontaire pour tout... Mes collaborateurs ont dû se montrer disponibles 24h sur 24... J'ai fait preuve d'une loyauté sans faille... J'ai côtoyé les gens qu'il fallait... J'ai serré des mains, j'ai flatté !... Et c'est tout naturellement que ma récompense est arrivée. Le 1^{er} janvier 2025, j'étais nommé directeur régional d'Ile-de-France et de Paris. Plus qu'une marche avant le poste tant convoité : Directeur Général !!!

Hélas pour moi, Monsieur le Président, c'est à ce moment que les choses se sont gâtées. Car, en effet, pour escalader cette dernière marche, la plus haute de toutes, il a bien fallu que je continue à maintenir ce rythme effréné que j'avais instauré précédemment. Il a bien fallu que je reste au top, ou qu'au moins, je donne le change. Seulement voilà, je n'ai plus 20 ans, mon

corps ne suit plus comme avant. Aussi, je vous l'avoue, Monsieur le Président, alors que j'avais chez moi quelques invités importants, dont l'un d'entre eux occupe encore aujourd'hui un poste à responsabilité dans l'industrie chimique, je me suis laissé tenter par quelques médicaments de sa fabrication... Je peux vous dire qu'ils sont efficaces, car d'un coup, je me suis transformé en loup de Tex Avery ! Ce que j'ignorais, par contre (si.. si.. je vous assure !), c'est que ces médicaments n'étaient pas en vente libre, et même qu'ils étaient prohibés. Honnêtement, Monsieur le Président, comment voulez-vous que le comptable ou encore le lettré que je suis sache ce que sont réellement la 3-méthylméthcathinone, et la méthamphétamine. Tout ce que je peux dire, c'est qu'il y a un cachet bleu et une gélule verte !!!

C'est ce que j'ai expliqué pour ma défense, mais on m'a quand même un peu sermonné. J'ai appris qu'une enquête judiciaire était en cours pour usage et facilitation d'usage de stupéfiants, mais que pour l'heure, aucune poursuite n'avait été annoncée publiquement. Toujours est-il, que par un décret du 20 février 2026, publié au Journal Officiel, je change de nouveau de boulot, je suis muté au ministère, à Bercy. Retour à la case départ ! Mais heureusement, je conserve mon traitement et c'est bien l'essentiel !!!

Monsieur le Président, si nous vous avons narré l'histoire de cette ascension brisée, c'est surtout pour vous dire que les conditions de travail dans notre administration sont difficiles pour tous. Si elles le sont pour un directeur régional contraint de prendre des substances illi-cites pour pouvoir effectuer ses missions, alors imaginez ce qu'elles peuvent être pour un AFI-PA..., un inspecteur principal..., un inspecteur divisionnaire..., un inspecteur..., un contrôleur..., un agent..., un contractuel... Nous sommes désolés pour cette énumération un peu longue, mais dans le but d'éviter tout reproche, nous nous devons de n'oublier aucun de nos adhérents !

Les conditions de travail sont difficiles pendant la campagne des avis. Elles sont difficiles quand il s'agit de gérer les dysfonctionnements d'Hellios. Elles sont encore plus difficiles quand l'administration demande un remboursement à posteriori d'une partie de la rémunération... Elles sont difficiles enfin quand les médias annoncent un piratage de nos fichiers...

Encore une fois, nous dénonçons la dichotomie qui existe entre les moyens humains et matériels disponibles et ce qui est demandé aux agents. Le caractère pléthorique des plannings, les renforts téléphoniques, l'accueil physique, la charge mentale, la réponse aux courriels, qui explosent durant cette période pèsent lourdement sur la vie des services.

Les conditions de travail risquent aussi d'être aussi difficiles dans le futur centre de contact des pros, si SPIB, chargé des conditions d'aménagement, fait fi des préconisations effectuées dans le cadre de notre Formation Spécialisée.

Les conditions de travail enfin sont difficiles au service BIL. Il faut se creuser la tête chaque année pour faire autant voire plus, avec toujours moins. Pour rappel, la dotation globale de fonctionnement de notre DDFIP a ainsi diminué de 2,1 % entre 2024 et 2025. Qu'en sera t-il en 2026 ? Pourtant, à la lumière de la mésaventure de JP, il va peut-être falloir prévoir prochainement une ligne de dépenses consacrée aux stimulants ; légaux bien sûr ! Nous vous soumettons l'idée....Qu'en pensez-vous, Monsieur le Président ?...